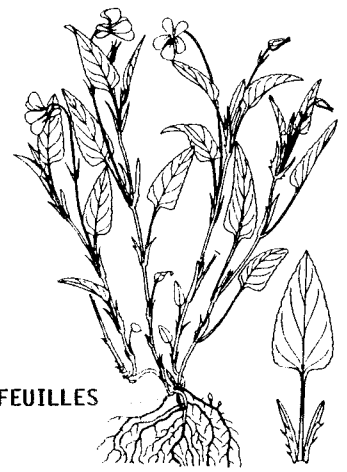


LES GRÈVES DE CORCELETTES.

Un paysage d'à peine 100 ans.

Il y avait une fois un lac à l'attitude capricieuse, riche de ses berges embuissonnées, d'un cordon de roselières et de dunes graveleuses. Sujet aux crues printanières, son niveau subissait de sévères variations. Plus de six mètres! Il nourrissait ainsi sa diversité, et paraissait incontesté.

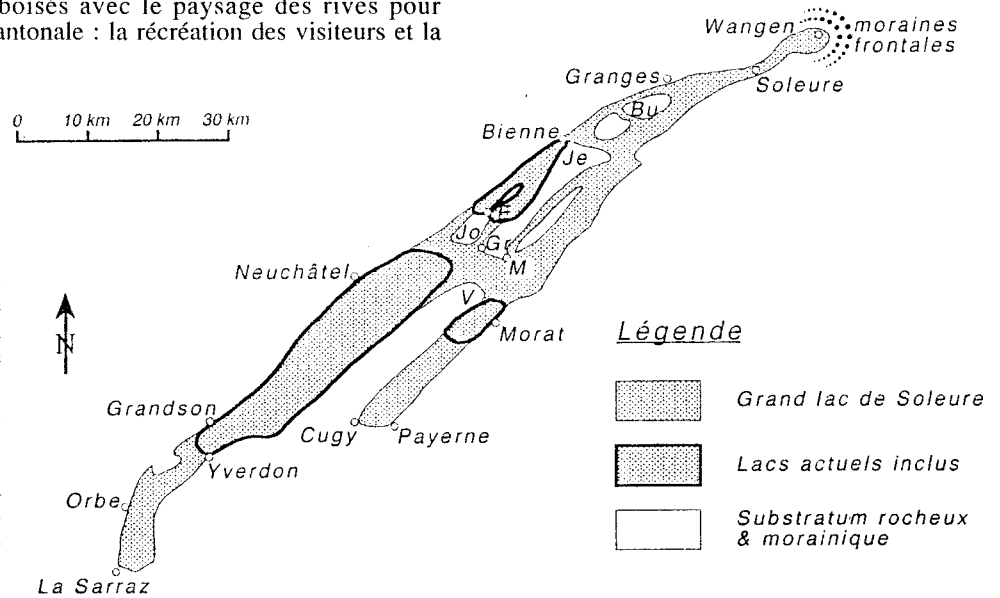
L'homme y pêchait pour ses besoins, de ses roselières tirait sa litière, respectait ses colères. Ce n'est pas dire que l'homme n'y commettait aucun excès. Le bois de feu, objet vital de tant de convoitises, ne s'y rencontrait que fort peu. Puis vint le temps des correcteurs et des bâtisseurs. Il faut le reconnaître, leurs intentions étaient louables, leurs réalisations très profitables : frayant à l'eau un large passage, ils abaissèrent le niveau du lac, et créèrent un nouveau paysage, augmentant les terres cultivables. Alors, graviers exondés et dépôts de vase ne suscitérent que peu d'intérêt de la part des riverains. C'est ainsi que l'Etat en devint acquéreur. Aujourd'hui, 120 ans après, les graviers ont disparu sous la forêt qui s'est installée. A part les sites archéologiques du village lacustre de Corcelettes, vous découvrirez tout au long de la balade comment le service forestier s'emploie à harmoniser les massifs boisés avec le paysage des rives pour répondre à la vocation de cette forêt cantonale : la récréation des visiteurs et la protection des rives.



VIOLETTE A FEUILLES DE PECHER

Un lac au niveau lunatique. Après la dernière glaciation, les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne formaient ensemble un vaste bassin long de 100 km., le «Lac de Soleure», qui reliait le massif du Mormont à l'aval de Soleure.

Au cours des millénaires, l'abaissement de son niveau le rétrécit peu à peu, le morcelant en trois lacs séparés par de vastes marais. Mais les quantités de graviers, de sable et de limon qu'y déversaient les torrents, alliés aux progrès de la végétation par divers phénomènes d'atterrissement, rendaient leurs niveaux extrêmement capricieux. Ces variations saisonnières justifiaient la prudence des lacustres qui construisaient leurs villages sur pilotis pour se mettre à l'abri des crues. L'avènement de l'ère industrielle vit l'homme se rebiffer contre les inondations périodiques et désireux de récupérer des terres cultivables. Dans le contexte d'alors, aucune voix ne songeait à s'élever pour prédire ou regretter l'appauvrissement du milieu naturel qui en résulterait.



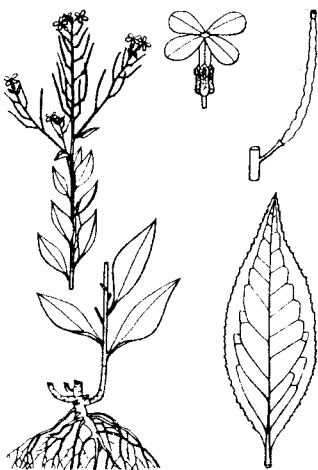
Les villages lacustres de Corcelettes. Lors de la première correction des eaux du Jura, entre 1869 et 1888, l'abaissement important du niveau moyen du lac de Neuchâtel a fait émerger nombre de sites préhistoriques, dont une partie des villages lacustres de Corcelettes.

Le spectacle fut grandiose lorsque se retirèrent lentement les eaux et apparurent des milliers de pieux dépassant

la vase, excitant la curiosité des gens de la région, passionnant les premiers archéologues amateurs. Les restes de ces structures consistent aujourd'hui en une série de pieux émergeant du lac en période de basses eaux (hiver), sur une largeur de 10 à 50 m. le long du rivage. Vous pouvez même distinguer les plus proches lorsque le niveau est normal.

Côté terre ferme, la partie émergée des pieux a rapidement pourri alors que la végétation luxuriante et ses déchets ont progressivement caché le reste de ces vestiges, assurant naturellement leur protection. Côté lac, des processus d'érosion encore mal connus ont fait disparaître localement des couches de gravier ou de limon riches en pieux et dépôts archéologiques, processus encore accéléré à partir de 1970, date de la deuxième correction des eaux du Jura, entreprise pour limiter les fluctuations du niveau du lac.

Depuis plusieurs années, l'érosion rongait également le rivage, emportant forêt, graviers et vestiges archéologiques conservés sous la terre ferme. Pour cette raison, la section des monuments historiques et d'archéologie du canton de Vaud a fait construire, dès 1983, sur la ligne du rivage, une digue constituée de galets retenus par des pieux de mélèze et de Douglas.



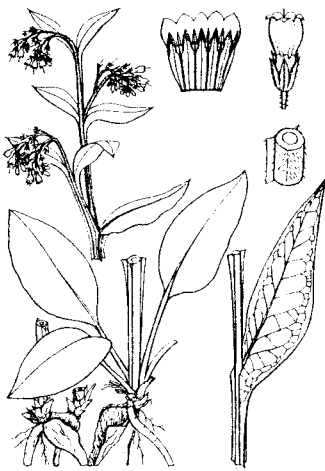
JULIENNE DES DAMES



EUPHORBE DES MARAIS

Entre l'eau et la terre : la végétation riveraine. Le rivage des lacs et des étangs correspond à une zone d'affrontement entre les écosystèmes aquatiques et terrestres. Il en résulte des richesses animales et végétales considérables, inscrites dans une succession de ceintures végétales dépendant essentiellement du niveau de l'eau.

En avant du rivage, la zone des plantes entièrement submergées, composée surtout d'algues et de mousses, colonise les fonds dès 10 m. de profondeur. Lui succède la ceinture des potamots et nénuphars, n'existant que localement sur la trop turbulente rive nord du lac de Neuchâtel, puis, dès 1,5 m. de fond, les massifs de joncs et de roseaux. Ces derniers, qui occupent les zones inondées de 7 à 12 mois par année, entrent en contact avec les marais à laïches, plantes qui se distinguent des graminées par leur tige triangulaire. Moins tributaires des inondations que les roselières, mais néanmoins toujours les pieds dans l'eau, ces marais se signalent souvent par l'existence de «touradons», buttes cylindriques atteignant 60 à 70 cm. de hauteur et formées par le système racinaire spécial des grandes laïches. Ce sont les avant-postes de la végétation terrestre, où se joue le phénomène de l'atterrissement provoqué par accumulation de matière végétale. Ces dépôts transforment lentement les roselières en marais, les marais en forêts humides, et les forêts humides en forêts à sol de plus en plus sec, stade ultime de l'évolution de ce type de milieu.



CONSOUDE OFFICINALE

La forêt des grèves. La saulaie forme une bande de quelques mètres de largeur, le long de la rive des étangs ou du lac où elle occupe la dune côtière formée de gros graviers accumulés par la force des vagues. Les troncs serrés des saules empêchent le développement de buissons denses. L'aunaie s'installe dans les dépressions gorgées d'eau et subit encore en permanence les fluctuations du niveau du lac. Outre la présence du peuplier noir parmi les aunes, on y découvre l'exubérance particulière des lianes telles que le houblon, la clématite ou le lierre qui montent jusque dans les couronnes des arbres.



PYROLE A FEUILLES RONDÉS

Un paysage riche grâce à des interventions musclées. L'ardeur colonisatrice de la forêt, favorisée par l'atterrissement des marais, et la disparition des roselières aboutissent à un paysage banalisé, peu accueillant pour le promeneur et relativement pauvre en espèces végétales et animales, sans zone de transition entre la forêt et l'eau libre. Tristes effets tant de la régulation du niveau du lac que de la pollution destructrice des eaux.

Heureusement, la réponse de la nature à des interventions humaines permet de pallier quelque peu cette évolution. Abattages d'arbres et fauchages réguliers, entrepris sur la base d'une connaissance approfondie de chaque milieu, redonnent au paysage une structure diversifiée, revitalise les prairies à laïches et les roselières protégées par la dune côtière, bref, recréent les milieux aptes à perpétuer la richesse faunistique et floristique des zones riveraines. Malheureusement, à l'heure actuelle, il n'existe aucune mesure susceptible de protéger les roselières de pleine eau.

La frênaie, qui forme la majeure partie des grèves boisées de la rive nord du lac de Neuchâtel, favorisée par l'existence d'un sol profond, ne supporte plus l'inondation, mais aime toujours avoir le bout des pieds dans l'eau. Cette formation comprend une large palette d'arbres divers : frêne, saule blanc, chêne pédonculé, orme, tilleul, érable sycomore, cerisier. Aujourd'hui bien développée, la haute voûte des couronnes donne un sentiment de cathédrale, alors que la strate très dense des arbustes semble défendre l'accès des lieux.

Mais ne tombons pas dans l'excès de schématisme qui pourrait suggérer la description de ces formations végétales! Sous l'effet des corrections successives du niveau du lac, ces milieux évoluent, se transforment, se déforment et démentent souvent les définitions du forestier. Ils fascineront pourtant toujours le promeneur à l'âme exploratrice, sensible à leur extraordinaire richesse.

La protection et l'entretien d'une zone aussi restreinte que celle de Corcelettes ne suffirait pas à faire office de réservoir pourvoyeur de richesses naturelles. Pour que la population d'une espèce végétale ou animale subsiste à long terme, il est indispensable de maintenir la continuité de son habitat dans une vaste région. Les services de l'Etat de Vaud, responsables de la conservation des forêts et de la protection de la nature, en collaboration avec les autorités communales riveraines, œuvrent donc activement pour étendre leur action de diversification sur l'ensemble de la rive nord du lac de Neuchâtel. Ainsi, chaque année durant la période hivernale, on peut observer le patient travail des équipes de bûcherons qui, sans éclat, mais avec rigueur, contribuent à rajeunir le visage des grèves.